

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



Mémoire au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations de Qualité de Service et de Réactivité de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 21 décembre 2023 relative à la Révision des tarifs des prestations pour l'année 2024.

Il est demandé par le conseil d'attribuer à [REDACTED]

Il convient d'attribuer une concession cinéraire au [REDACTED] conformément aux modalités de tarification à l'annexe 2 de l'arrêté de fixation de tarifs de la concession cinéraire.

ARRÊTÉ

ARRÊTÉ 1 : La concession cinéraire n° 824_2 est attribuée au [REDACTED] moyennant le versement d'un acompte de [REDACTED] euros et la signature d'un acte de concession cinéraire.

ARRÊTÉ 2 : Cette concession cinéraire est attribuée moyennant le versement d'un acompte de [REDACTED] euros, payable en [REDACTED] fois de [REDACTED] euros, à compter du [REDACTED].

ARRÊTÉ 3 : La concession cinéraire n° 824_2 est attribuée au [REDACTED].

ARRÊTÉ 4 : L'acte de concession cinéraire n° 824_2 est attribué au [REDACTED] moyennant le versement d'un acompte de [REDACTED] euros et la signature d'un acte de concession cinéraire.

ARRÊTÉ 5 : L'acte de concession cinéraire n° 824_2 est attribué au [REDACTED] moyennant le versement d'un acompte de [REDACTED] euros et la signature d'un acte de concession cinéraire.

ARRÊTÉ 6 : L'acte de concession cinéraire n° 824_2 est attribué au [REDACTED] moyennant le versement d'un acompte de [REDACTED] euros et la signature d'un acte de concession cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 824_2

1 DOCUMENT - Publié le 16 Septembre 2025

 **DEC_FUNER_824_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 329,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**